



Populations légales au 1^{er} janvier 2013 250 342 Tarn-et-Garonnais

Pierre Lamotte

Au 1^{er} janvier 2013, le Tarn-et-Garonne compte 250 342 habitants. Parmi les 13 départements de la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), il se situe entre l'Aveyron et les Hautes-Pyrénées.

Entre 2008 et 2013, le Tarn-et-Garonne gagne en moyenne 2 900 habitants chaque année, soit une hausse annuelle moyenne de 1,2 %. Cette forte croissance démographique, nettement au-dessus de la moyenne nationale (+ 0,5 %) et supérieure à la moyenne régionale (+ 1,0 %), est la troisième des départements de LRMP derrière celles de l'Hérault et de la Haute-Garonne. Le Tarn-et-Garonne figure ainsi parmi les départements les plus dynamiques de métropole. La croissance est particulièrement marquée entre Toulouse et Montauban et le long des axes de communication au-delà de Montauban.

Dynamisme dans les aires urbaines de Montauban et de Toulouse

Faisant partie des huit grandes aires urbaines de plus de 100 000 habitants de LRMP, l'aire urbaine de Montauban compte 107 436 habitants au 1^{er} janvier 2013. Comme la plupart d'entre elles, elle connaît un taux de croissance annuel supérieur à 1,2 % entre 2008 et 2013. L'agglomération de Montauban (75 434 habitants) est aussi dynamique (+ 0,9 % par an), tout comme la seule commune (+ 0,7 %), qui se classe au sixième rang régional.

C'est parmi les communes du département situées entre Montauban et Toulouse que s'observent les plus fortes croissances. Beaucoup de ces communes font partie de l'aire urbaine de Toulouse comme Verdun-sur-Garonne (+ 2,5 % par an), Grisolles (+ 2,8 %) ou des communes moins peuplées mais avec des taux dépassant largement les 4 % l'an. Au total, les 22 communes de l'aire urbaine de Toulouse localisées en Tarn-et-Garonne comptent 31 272 habitants, en augmentation de 2,3 % par an entre 2008 et 2013. D'autres communes très dynamiques sont sous la double influence de Toulouse et Montauban : c'est le cas de Montech (6 072 habitants), qui affiche une croissance de 2,7 %. L'aire urbaine de Castelsarrasin, constituée principalement des deux communes de l'agglomération (Castelsarrasin et Moissac), est la deuxième entièrement située dans le département avec 27 139 habitants au 1^{er} janvier 2013. Son rythme de croissance annuel moyen (+ 0,8 %) est soutenu entre 2008 et 2013, grâce à la croissance de la commune de Castelsarrasin (+ 1,2 %). Les agglomérations de Caussade (+ 0,7 %) et Valence (+ 0,9 %) sont également dynamiques.

1 Population du département

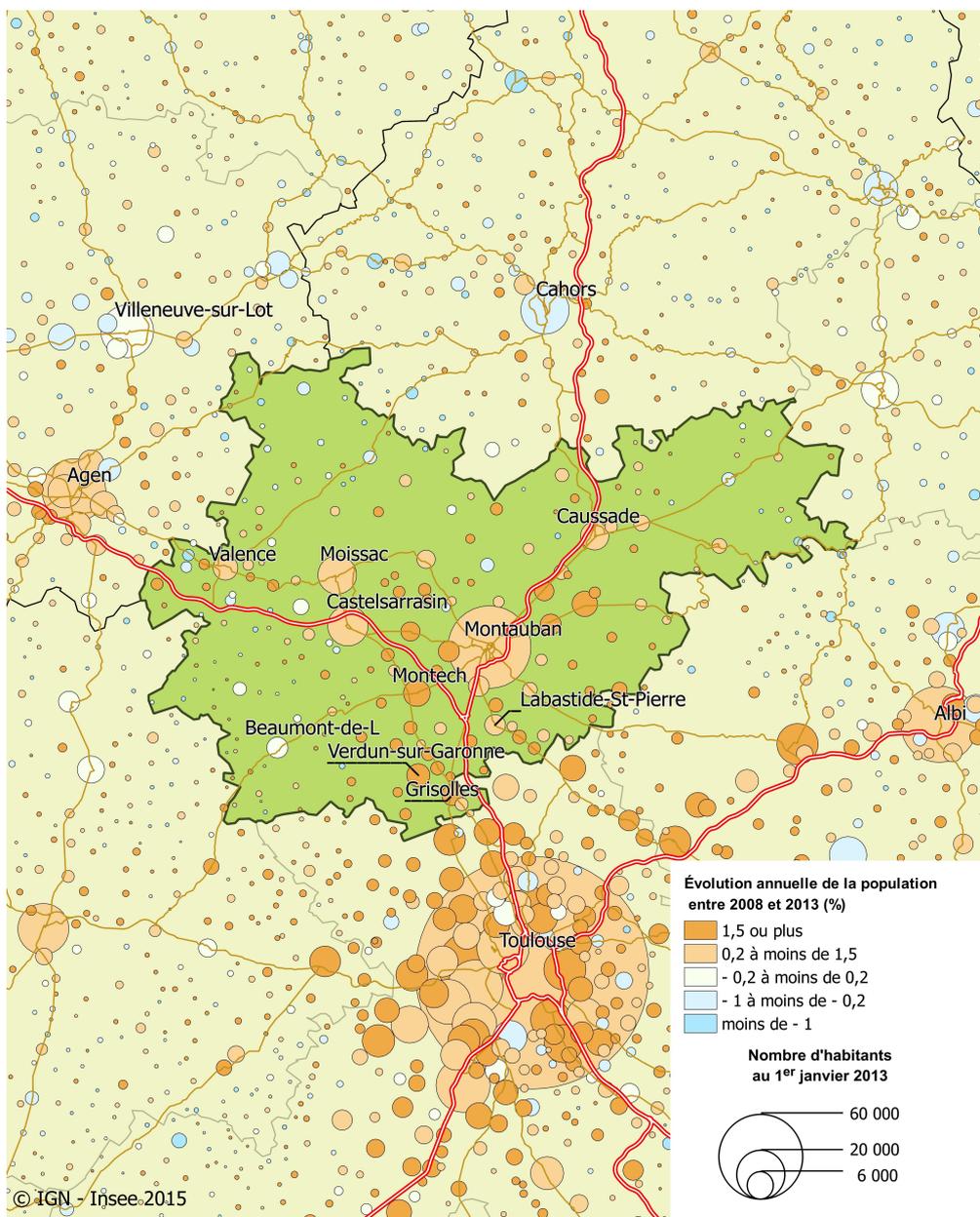
Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Tarn-et-Garonne	250 342	235 915	1,2
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 683 878	5 419 946	1,0
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	0,5
Grandes aires urbaines du département			
Montauban	107 436	100 875	1,3
Castelsarrasin	27 139	26 102	0,8
Principales unités urbaines du département			
Montauban	75 434	72 275	0,9
Castelsarrasin	26 303	25 254	0,8
Labastide-Saint-Pierre	9 992	9 231	1,6
Caussade	8 095	7 821	0,7
Valence	7 695	7 354	0,9

Source : Insee, recensements de la population exploitation principale

2 Population des principales communes du Tarn-et-Garonne

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
Principales communes	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Montauban	57 921	55 974	0,7
Castelsarrasin	13 739	12 964	1,2
Moissac	12 564	12 290	0,4
Caussade	6 753	6 547	0,6
Montech	6 072	5 308	2,7
Nègrepelisse	5 439	4 799	2,5
Valence	5 174	5 092	0,3
Verdun-sur-Garonne	4 537	4 017	2,5
Grisolles	3 860	3 366	2,8
Beaumont-de-Lomagne	3 772	3 771	0,0

Source : Insee, recensements de la population exploitation principale



Source : Insee, recensements de la population

Définitions

Unité urbaine : La définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : L'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne constituée par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Insee Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2417-1034

© Insee 2015

Pour en savoir plus

En données complémentaires :

- Population communale des communes du département
- Population communale des aires et unités urbaines de Midi-Pyrénées
- Répartition de la population selon les espaces du zonage en aires urbaines 2010